

ÉLABORER UNE CHARTE ÉTHIQUE D'UTILISATION DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES GÉNÉRATIVES (IAG)

Supervision des IA dans son organisation

1 JOUR, 7 HEURES

FORMATIONS POUR LES
DPO

CODE : UDTD22

Objectifs de la formation

Cerner les particularités des IAG, leurs domaines d'application, les risques en matière de protection des données personnelles et de respect des droits fondamentaux

Identifier les acteurs et les sources de référence en matière d'éthique des IAG

Acquérir une méthode pour élaborer une charte éthique d'utilisation des IAG adaptée à son contexte, à ses besoins et à ses valeurs

Définir un plan de déploiement de la charte et la faire vivre au sein de son organisation

Parmi nos formateurs

- BROGLI Marine
Expert Data Privacy,
DPO CONSULTING

Public concernés

- DPO ; DSI ; Chef de projet IA

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Être DPO ou en charge de la mission IA en entreprise

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

L'intelligence artificielle générative (IA générative) est un type de système d'intelligence artificielle (IA) capable de créer du contenu original et innovant, comme du texte, des images, des vidéos ou de la musique, en s'inspirant de données existantes sans les copier. L'IA générative repousse les limites de la créativité et de l'innovation, mais pose aussi des questions éthiques, juridiques et sociétales. Comment garantir que l'IA générative respecte les droits fondamentaux, la non-discrimination, la qualité, la sécurité, la transparence et la maîtrise par l'utilisateur ? Comment élaborer une charte éthique qui définisse les

principes et les normes à suivre pour une utilisation responsable et bénéfique de l'IA générative ?

L'Usine Digitale vous propose de découvrir les méthodes pour concevoir et mettre en œuvre une charte éthique adaptée à votre environnement. Vous apprendrez à identifier les risques et les opportunités dans votre structure liés à l'IA générative, à analyser les impacts sociaux et environnementaux, et à élaborer des recommandations éthiques pour l'encadrer. Vous bénéficierez également d'exemples concrets pour vous inspirer et vous guider dans votre démarche.

Introduction aux IAG : définition, typologie, exemples d'applications, enjeux et risques

- Présentation des concepts clés des IAG, des principaux types d'IAG (texte, image, son, vidéo...)
- Disposer d'un panorama de cas d'usage des IAG dans différents secteurs d'activité
- Enjeux éthiques, juridiques et sociétaux des IAG

ATELIER Travail individuel pour identifier et analyser des IAG utilisées ou envisagées dans son organisation, évaluation des opportunités et des risques associés. Restitution collective avec éclairage du formateur

Cadre réglementaire et normatif des IAG

- Les principes et les obligations du RGPD
- Quel rôle de la CNIL dans la protection des données personnelles liées à l'utilisation des IAG
- La réglementation européenne sur l'intelligence artificielle
- Analyser des chartes et des codes de conduite relatifs à l'éthique des IAG

ATELIER Quiz interactif sur la réglementation

ILLUSTRATION Comparaison et synthèse des principes éthiques des différentes chartes et codes de conduite, identification des points de convergence et de divergence

ATELIER Travail individuel de formulation de ses propres valeurs et principes éthiques

Méthodologie de création d'une charte éthique des IAG

- Distinguer les étapes de création d'une charte éthique des IAG : diagnostic, cadrage, rédaction, validation, diffusion, évaluation
- Quels outils et ressources disponibles : guides, modèles, questionnaires, grilles d'analyse
- Mobiliser les parties prenantes, assurer la conformité et la qualité de la charte : DPO, direction, collaborateurs, clients, partenaires, etc
- Définir des critères et des modalités de validation de la charte

ATELIER Travail individuel d'élaboration d'un plan de rédaction de sa charte éthique des IAG, choix des outils et des ressources à utiliser, définition des acteurs à impliquer dans sa structure, des critères et des modalités de validation de la charte

Mettre en œuvre et suivre la charte éthique des IAG

- Définir les modalités de diffusion et de communication de la charte éthique des IAG : supports, canaux, fréquence...
- Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation des utilisateurs des IAG

- Élaborer des méthodes et des outils d'audit et de contrôle de la charte
- Penser les processus et les leviers d'amélioration continue de la charte

ATELIER Travail individuel d'élaboration d'un plan d'action pour déployer sa charte en interne et en externe

- Choix des modalités de diffusion, de formation, d'audit, de contrôle et d'amélioration de la charte, définition des indicateurs et des objectifs à atteindre

Évaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle Paris

04/06/2024 10/12/2024

13/09/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.